

## FICHE D'INSCRIPTION «SUITE» pour les stagiaires mineurs

Je soussigné(e) : Nom ..... Prénom .....

père - mère - représentant(e) légal(e) (rayez les mentions inutiles)

Email : .....@.....

Téléphone : .....

autorise (Prénom et Nom du/de la stagiaire) : .....  
à participer à la session de formation BAFA organisée par la Fédération  
Départementale des Foyers Ruraux des Yvelines, à le (la) laisser se déplacer  
seul(e) et à sortir du lieu de stage pour les besoins de la formation. J'autorise  
également l'équipe de formation à prendre, le cas échéant, toutes mesures  
(traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues  
nécessaires par l'état de santé du/de la stagiaire. Dans ce cas, je m'engage à  
rembourser à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 78, les frais  
engagés. Par ailleurs, j'autorise les formateurs-trices à le/la transporter dans  
son véhicule en cas de rendez-vous pris dans l'urgence chez un médecin.

Fait à .....  
le ..... / ..... / .....

Signature :

# LA FDFR78 QUI SOMMES-NOUS ?

Mouvement associatif d'Éducation Populaire,  
la Fédération Départementale des Foyers  
Ruraux des Yvelines œuvre depuis plus de  
50 ans pour dynamiser l'animation sociale en  
milieu rural.

Portant haut les **valeurs de l'Éducation  
Populaire**, elle vise avant tout l'émancipation  
individuelle à travers l'action collective.

Regroupant **25 associations locales** et  
comptant **4 000 adhérents**, la Fédération  
intervient dans divers domaines : **culture,  
sport, jeunesse, formation et vie**

25  
ASSOCIATIONS  
LOCALES

4000  
ADHÉRENTS

### NOS ENGAGEMENTS POUR LES FORMATIONS BAFA-D

- Un **accueil de qualité**, fondé sur la  
convivialité et la bienveillance.
- Un nombre de stagiaires limité,  
garantissant un **suivi individualisé**  
tout au long du cursus.
- Une équipe de **formateurs  
expérimentés**, alliant professionnels  
et volontaires engagés.
- Le **respect** de la neutralité et des  
**valeurs de la République**.

### UNE HABILITATION NATIONALE (CNFR)

Cette habilitation est délivrée par le ministère  
chargé de la jeunesse, garantissant que la  
CNFR respecte les exigences pédagogiques  
et réglementaires du BAFA-D.

### PROJET ÉDUCATIF DE LA FORMATION BAFA-D

Le **projet éducatif** définit les valeurs,  
objectifs et méthodes pédagogiques  
portés au sein des formations BAFA-D  
de la Fédération :

- L'**éducation populaire** et la  
participation citoyenne.
- Le **développement local et rural**, en  
formant des animateurs-trices capables  
d'intervenir dans des structures proches  
des réalités des territoires ruraux.
- La **mixité sociale et l'accessibilité  
de la formation** au plus grand nombre.
- Une **pédagogie active**, favorisant  
l'expérimentation et l'apprentissage par  
l'action.

LE BAFA  
LE BAFD  
AVEC LES  
FOYERS  
RURAUX  
DES YVELINES



### CONTACT

Fédération Départementale  
des Foyers Ruraux des Yvelines  
Place du 8 Mai  
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN  
06 08 91 45 12

[bafa.d-foyersruraux78@mouvement-rural.org](mailto:bafa.d-foyersruraux78@mouvement-rural.org)

 [bafa.fdf78](https://www.instagram.com/bafa.fdf78)  
 [yvelines.foyersruraux.org](http://yvelines.foyersruraux.org)

La Fédération des Foyers Ruraux des Yvelines  
organise des sessions BAFA et BAFD !

# PASSE TON BAFA BAFD

des formations de qualité pour  
**s'épanouir, grandir, animer,  
encadrer, diriger et bien plus !**



Fédération Départementale  
des Foyers Ruraux des Yvelines  
[yvelines.foyersruraux.org](http://yvelines.foyersruraux.org)



# LE BAFA

## EN 3 ÉTAPES

(à faire dans les 30 mois)

### LE BAFA C'EST QUOI ?

C'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Ce diplôme permet de travailler auprès d'enfants et adolescents.es au sein des accueils de loisirs et séjours de vacances. **Il ouvre les portes vers le monde de l'animation tout en contribuant à votre propre épanouissement.** Le BAFA se prépare en **3 étapes** : une session générale, un stage pratique puis une session d'approfondissement.

### LES CONDITIONS D'ACCÈS

**À la session générale :**

- Avoir 16 ans révolu le premier jour du stage

**À la session d'approfondissement :**

- Avoir suivi la session générale
- Avoir réalisé le stage pratique de 14 jours

ÉTAPE  
**1**

**Session Générale**  
8 jours

- **Apprentissage** des fonctions et des responsabilités de l'animateur-trice
- **Découverte** des publics et des accueils collectifs de mineurs
- **Expérimentation** de techniques et démarches d'animation
- Travail en équipe, vie quotidienne, sécurité, hygiène

ÉTAPE  
**2**

**Stage Pratique**  
14 jours

- À réaliser dans un **accueil collectif de mineurs** déclaré auprès des services de la Jeunesse et des Sports
- À faire dans les **18 mois suivant la session générale**
- La Fédération accompagne les stagiaires dans leur **recherche de stage pratique au sein de son réseau**

ÉTAPE  
**3**

**Session d'approfondissement**  
6 jours

- **Perfectionnement** dans une technique d'animation en lien avec la thématique de la session

le BAFA est délivré au terme de ces 3 étapes par un **jury départemental**

# LE BAFD

## EN 4 ÉTAPES

(à faire dans les 4 ans)

### LES CONDITIONS D'ACCÈS

- À la session générale :**
- Avoir 18 ans révolu le premier jour du stage
  - Être titulaire du BAFA complet ou équivalent

### LE BAFD C'EST QUOI ?

Le BAFD, c'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur. C'est un diplôme qui permet de diriger des séjours et des accueils de loisirs. Il est reconnu en termes de responsabilités et de compétences. Cette formation favorise la montée en compétence dans le domaine de l'animation.

ÉTAPE  
**1**

**Session Générale**  
9 jours

- En proposant des apports théoriques et des mises en situation, vous serez amenés à :
- **Réfléchir et travailler à ce qui constitue le cœur de la fonction de direction** : l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet pédagogique.
  - **Appréhender les fonctions pédagogiques**, notamment celles de l'animation de l'équipe : le recrutement, la gestion des groupes, la communication, la formation.
  - **Connaître et expérimenter les fonctions techniques de direction** : l'économat, la gestion financière, administrative, réaliser des menus, élaborer un budget, etc.

ÉTAPE  
**2**

**Stage Pratique n°1**  
14 jours

- À réaliser dans un accueil collectif de mineurs déclaré auprès des services de la Jeunesse et des Sports.
  - À faire en qualité d'adjoint-e ou de directeur-trice.
  - À faire dans les 18 mois suivant la session générale.
- La Fédération accompagne les stagiaires dans leur recherche de stage pratique au sein de son réseau.

À l'issue de ces 4 étapes, vous devez produire un **bilan de formation adressé** à la DRAJES.

ÉTAPE  
**3**

**Session d'approfondissement**  
6 jours

- Cette session vise essentiellement à renforcer les acquis du stage de formation générale. Nos formateurs-trices préparent le programme en fonction des demandes exprimées par les stagiaires.
- L'ouverture vers toutes les expériences d'animations collectives, des rappels de la réglementation et de son évolution.
  - Une aide à chaque candidat-e pour l'élaboration du bilan de formation.

ÉTAPE  
**4**

**Stage Pratique n° 2**  
14 jours

Seule différence avec le stage pratique n°1, il est obligatoirement accompli en direction plénière.

le BAFD est délivré au terme de ces 4 étapes par un **jury régional**

## COMMENT S'INSCRIT-ON ?

En premier lieu, vous devez vous inscrire sur le site **jeunes.gouv.fr/bafa-bafd** (inscription nationale) afin d'obtenir un numéro d'inscription.

Puis vous nous retournez le **bulletin d'inscription ci-contre, rempli et accompagné des pièces suivantes** :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- L'autorisation parentale (pour les moins de 18 ans)
- Photocopie de la pièce d'identité du/de la stagiaire
- 2 enveloppes 110 x 220 mm affranchies à 20g avec votre nom et adresse
- **1 chèque d'acompte de 150€ à l'ordre de la FDFR78**
- Pour les inscriptions en session d'approfondissement, une photocopie du *certificat de la formation générale* et des *certificats de stage pratique*

**TRÈS IMPORTANT** : votre inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée de tous les documents ci-dessus.

Une fois le dossier d'inscription reçu, vous recevrez une attestation d'inscription et 10 jours avant le début de la session, vous recevrez un courrier vous indiquant les renseignements pour vous rendre sur le lieu du stage.

- **Le solde des frais de stage** devra être versé le premier jour de votre session.

- **Désistement** : l'acompte de 150€ sera retenu pour tout désistement de moins de 8 jours avant le début de la formation, la totalité du montant du stage sera retenu à partir du moment où le stagiaire a commencé sa formation, sauf cas grave (maladie, décès) sur présentation d'un certificat.

- Attention, le stage sera maintenu avec **un minimum de 10 personnes.**

- **Absence** : aucune absence n'est autorisée pendant la durée du stage.

## FICHE D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Né (e) le : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... ou .....

Email : .....@.....

Adhérent.e à un Foyer Rural ☐

Numéro d'inscription sur le site [jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd) : .....

**- 50€**  
pour des adhérents  
des Foyers Ruraux

Autorisez-vous la FDFR78 à utiliser, sur ses supports de communication les photos ou vidéos qui pourraient être prises lors du stage (site internet, réseaux sociaux, etc.) ? ☐ Oui ☐ Non

### SESSION GÉNÉRALE BAFA

- ☐ Du 17 au 24 Octobre 2026
- ☐ Du 13 au 20 Février 2027
- ☐ Du 03 au 10 Avril 2027
- ☐ Du 03 au 10 Juillet 2027
- ☐ Du 15 au 22 Juillet 2027
- ☐ Du 23 au 30 Octobre 2027

Aide de la CAF des Yvelines **300€**

**380€**  
EN EXTERNAT  
à Jouars-  
Pontchartrain

### SESSION D'APPROFONDISSEMENT BAFA

Thème : *Petits et grands jeux, organisation de séjours*

- ☐ Du 26 au 31 Octobre 2026
- ☐ Du 26 au 31 Décembre 2026
- ☐ Du 12 au 17 Avril 2027
- ☐ Du 22 au 27 Août 2027
- ☐ Du 01 au 06 Novembre 2027

Aide de la CNAF **200€**

**330€**  
EN EXTERNAT  
à Jouars-  
Pontchartrain

### SESSION GÉNÉRALE BAFD

- ☐ Du 22 au 26 Février et du 01 au 05 Mars 2027

Aide de la CAF des Yvelines **200€**

**400€**  
EN EXTERNAT  
à Jouars-  
Pontchartrain

### SESSION D'APPROFONDISSEMENT BAFD

- ☐ Du 09 au 14 Novembre 2026

Date : ..... / ..... / .....

Signature : .....

Ne pas oublier les pièces à joindre au moment de l'inscription



**Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Yvelines**  
Place du 8 Mai - 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN  
**06 08 91 45 12**  
[bafa.d-foyersruraux78@mouvement-rural.org](mailto:bafa.d-foyersruraux78@mouvement-rural.org)